



PONT SUR SAMBRE

Bulletin Municipal



Le Pontois

Mairie de PONT SUR SAMBRE
30 Rue de Quartes
59138 PONT SUR SAMBRE
03.27.67.22.22

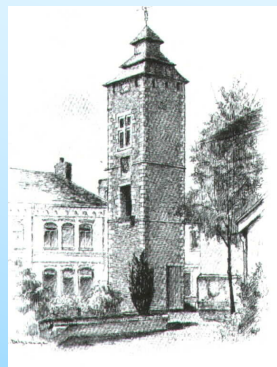
OCTOBRE 2022

mairie.pontsursambre@wanadoo.fr

www.pont-sur-sambre.fr



Ville de Pont sur Sambre



Infos Mairie

.....

Pour toute demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou les élus, vous pouvez contacter le secrétariat au **03 27 67 22 22** ou par mail : mairie.pontsursambre@wanadoo.fr

Sommaire

.....

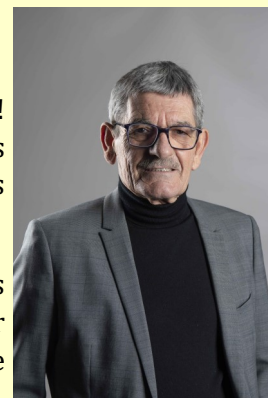


* Les manifestations passées	p 3 à 5
* Vie scolaire	p 6
* Vie périscolaire	p 7
* Service jeunesse	p 8 à 10
* Médiathèque	p 11
* Aide sociale	p 12 à 13
* Commerce	p 14
* Encombrants	p 15
* Sécurité	p 16 à 17
* Vie associative	p 18 à 23
* Etat civil	p 24
* Fêtes de fin d'année	p 25
* Informations pratiques	p 26 à 28

Chères Pontoises, Chers Pontois,

L'été est passé, il fut chaud, très chaud même ! Les manifestations organisées cet été ont toutes rencontré un vif succès. Merci à tous les participants !

La rentrée s'est très bien passée au niveau des écoles : les enfants étaient ravis de se retrouver sans masque et avec un protocole sanitaire limité. Merci à tous les acteurs !



L'ensemble de nos associations et de nos clubs sportifs ont repris eux aussi leurs activités dans de bonnes conditions.

Impactée par la crise énergétique, la collectivité doit s'adapter et redoubler d'efforts pour maintenir l'équilibre financier. Les perspectives à court et moyen terme laissent présager des surcoûts durables de l'ordre de plusieurs milliers d'euros pour notre commune. A l'instar des efforts demandés aux particuliers, des mesures devront également être prises par les collectivités publiques. Les premières directives gouvernementales indiquent déjà des pistes d'économie que nous déclinerons dans le fonctionnement des différents équipements communaux.

L'augmentation du budget de fonctionnement risque d'avoir des conséquences sur notre capacité d'investissement et nous devons réfléchir à l'étalement dans le temps de certains projets.

Toutefois, effort ne veut pas dire régression. Il ne s'agit pas de revenir 100 ans en arrière mais simplement de faire attention et d'appliquer certains gestes qui, comme l'effet papillon, peuvent avoir de grandes conséquences.

Les associations très dynamiques vous proposent une fin d'année festive : loto, spectacle, manifestation sportive, défilé déguisé, ... Je vous souhaite une bonne lecture de ce dernier pontois 2022 !

La période des fêtes approche, nous souhaitons qu'elle soit pour vous l'occasion de partager des moments agréables en famille et entre amis.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année 2022.

Michel DETRAIT - Maire

INTERRUPTION ECLAIRAGE NOCTURNE

**A compter du 1er novembre 2022,
l'éclairage public sera interrompu de 23h à 05h,
tous les jours de la semaine.**



Retour sur les dernières manifestations

Le 14 juillet : la commémoration

Le 14 juillet 2022, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au pied de la Tour du Guet avec la fanfare municipale, les anciens combattants, les sapeurs pompiers, les enfants des écoles et l'association les P'tits Bleus » pour commémorer la Fête Nationale de la République Française.

Célébrer le 14 juillet, c'est se souvenir d'un des moments les plus importants de notre histoire, ce jour de 1789 où, prenant la Bastille, le peuple se libère de la monarchie et devient acteur de son destin politique...

En 1880, le 14 juillet est proclamé Fête nationale... Célébrer le 14 juillet, c'est mettre à l'honneur notre République, avec l'exigence d'égalité, de laïcité, de fraternité et du respect des différences dans un cadre commun, fait de valeurs, de lois et de règles d'éthique.



Le 14 juillet : la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice

Le beau temps était de la partie : la retraite aux flambeaux a rencontré un vif succès, les participants étaient nombreux. Le public s'est ensuite retrouvé au stade municipal pour assister au très beau feu d'artifice.



Une belle soirée festive !

Sambre en Fête

De nombreuses animations ont été proposées, le dimanche 31 juillet 2022, à la base nautique de Pont-sur-Sambre, en partenariat avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre :

Initiation au canoë-kayak et paddle, escape-game mobile, structures gonflables, fabrication de nichoirs en bouteilles, spectacles.

Toutes les activités proposées étaient gratuites.

Des concerts sur la Sambre à bord d'une barque : un concept original qui a séduit les participants.



Libération de Pont-sur-Sambre

Le 2 septembre dernier, la Municipalité et les associations patriotiques ont rendu hommage aux 5 jeunes, habitant la Commune ou les environs, qui sont tombés sous les balles de soldats allemands qui se repliaient le jour de la libération de la Commune, le 2 septembre 1944.

Une gerbe a été déposée à la stèle du Général de Gaulle, Rue de la Maruelle, en présence de la famille, pour rendre hommage à :

- ◇ Marcel CROY
- ◇ Eugène DORMIGNY
- ◇ Serge JUSTE
- ◇ Michel MILLE
- ◇ Alphonse POLVENT



Banquet des aînés

Le dimanche 11 septembre a eu lieu le traditionnel banquet des aînés.

Comme d'habitude, nos anciens étaient venus nombreux pour cette journée conviviale, enjouée et chaleureuse.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les doyens du jour : Madame CHEVALIER Monique et Monsieur FRISON Roland.

Le repas concocté par le service restauration a ravi les pupilles des convives et l'animation proposée a rencontré un vif succès.



Rendez-vous l'année prochaine !

Fête du patrimoine

Le samedi 19 septembre a eu lieu la journée du patrimoine à Pont-sur-Sambre. Nous remercions les associations présentes et ont apporté leur aide pour l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation.

Au programme : visite de la Tour du Guet et du musée de la Maison de Pays, concert du quintette de cuivre au foyer d'accueil, promenade pédestre de 10 kms « à la découverte de notre patrimoine industriel et naturel », jeux de société sur le thème du développement durable et bourse aux livres à la médiathèque.



Rentrée scolaire 2022/2023

La rentrée pour les écoles maternelle et élémentaire s'est déroulée sereinement, sous le soleil et sans masque.

Nous souhaitons aux enseignants, au personnel éducatif et de service ainsi qu'aux enfants, une très belle année scolaire.

Ecole maternelle

L'effectif en maternelle est de 90 élèves. La répartition se fait comme suit :

TPS / PS : 24 élèves - 12 TPS et 12 PS chez madame LOUCHART qui est déchargée le vendredi pour effectuer les tâches administratives et remplacée par madame BROGNIEZ

PS / MS : 24 élèves - 16 PS et 8 MS chez madame BAILLEUL

MS / GS : 22 élèves - 14 MS et 8 GS chez madame DELANNOY

GS : 20 élèves chez Madame PAYET

AVS : madame Pascale MERCIER et madame Peggy VERCAEMST

Madame VINCENT ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous avons le plaisir d'accueillir Madame LOUCHART Virginie, nouvelle directrice de l'école maternelle.

Enseignante depuis 22 ans, elle a commencé sa carrière en spécialisé, puis en élémentaire. Elle a ensuite poursuivi son parcours à Aulnoye-Aymeries avant de partir quelques années sur Leval.

Bonne retraite à madame VINCENT et bienvenue à madame LOUCHART !



Ecole élémentaire

L'effectif en primaire est de 126 élèves. La répartition se fait comme suit :

CP : 19 élèves chez madame GILLET / madame DHINAUT

CE1 : 22 élèves chez madame RENARD

CE1 / CE2 : 18 élèves chez madame MAZZOCCO

CE2/CM1 : 18 élèves - 11 CE2 et 7 CM1 chez madame VIOLET déchargée le vendredi et remplacée par madame LABIS

CM1 : 23 élèves chez madame MAES

CM2 : 26 élèves chez monsieur BERNARD

AVS : madame Karine HURBIN et madame JEU Flore.

Vie périscolaire

Restauration scolaire

Pour rappel, le service de restauration scolaire fonctionne :

- ◇ pendant la période scolaire : le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- ◇ A l'école maternelle pour les enfants de l'école maternelle
- ◇ Au restaurant scolaire pour les primaires

Les repas sont élaborés par notre cuisinier, Geoffrey CAZE et son équipe en tenant compte des dispositions réglementaires. La loi EGALIM impose d'atteindre au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de produits biologiques. Par ailleurs, les restaurants scolaires sont tenus d'informer régulièrement les usagers sur le respect de la qualité nutritionnelle des repas servis. Il s'agit notamment de veiller à la diversité de la structure du repas, garantir une variété suffisante pour favoriser les apports en fibres et en fer, limiter la fréquence des plats trop gras et trop sucrés et de favoriser l'emploi de produits de saison.

Les menus sont affichés et disponibles à l'accueil de la mairie, en téléchargement sur le site internet, consultables sur la page Facebook de la ville et reprennent toutes les informations sur la composition des repas : produits bio, ceux issus de la production locale, végétariens, ...

L'encadrement est effectué par les agents municipaux.

Vente des tickets de cantine en Mairie :
Le lundi de 13h30 à 17h00
Le mercredi et le samedi de 09h00 à 12h00

Garderie périscolaire

Un accueil périscolaire est proposé aux enfants des écoles maternelle et primaire :

- ◇ de 7h30 à 8h30. L'accueil s'effectue au restaurant scolaire (cour de l'école élémentaire)
- ◇ De 16h30 à 18h30 à l'école élémentaire.

Le tarif est fixé en fonction du quotient familial (toute heure entamée est dûe).

Le petit déjeuner et/ou le goûter sont facultatifs, au prix de 0,50 €.

2 animateurs encadrent les enfants pendant cette période et proposent des activités tout en prenant en considération les souhaits des enfants.

La Municipalité a fait l'acquisition récemment de nouveaux jeux de société adaptés à tous et une convention de mise à disposition de jeux a été signée avec le Centre Social Guy Moquet d'Aulnoye-Aymeries. Cela permet au service jeunesse de renouveler les stocks régulièrement.

Service Jeunesse

Accueil de loisirs de Juillet 2022

Les vacances ont démarré en trombe : 140 enfants de 3 à 16 ans se sont retrouvés au centre de loisirs. Toute l'équipe leur avait concocté une multitude de jeux, d'activités et de sorties : archéodino, piscine, warrior adventure, jump xl, bagatelle, koezio, escape game, camping, grands jeux, activités manuelles, culinaires, sportives, ... le programme était chargé, les enfants occupés et heureux ! Et pour clôturer ces trois semaines de folie, les enfants ont convié les familles à participer à leur spectacle. Le public venu nombreux a ainsi pu apprécier les présentations de grande qualité de chaque groupe.

Un bel été ensoleillé, plein d'énergie et d'émotions.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !



Accueil de loisirs octobre 2022

Le centre de loisirs fonctionnera du lundi 24 au vendredi 28 octobre et accueillera 16 enfants d'âge maternel et 32 enfants d'âge élémentaire ou adolescents, sur le thème « Halloween, Loup Garou VS Vampire »

Au programme : de nombreuses activités et jeux, une séance de cinéma à Maubeuge. Des structures gonflables viendront s'installer à la salle des sports pour une journée complète. Des jeux pour tous les âges, des défis pour les plus courageux.

RAPPEL : le centre de loisirs ne fonctionne pas lors des vacances de décembre.

Halte Garderie : les P'tits Loups

ATTENTION : MODIFICATION !



Votre halte garderie de PONT SUR SAMBRE vous accueille dorénavant le

LUNDI : de 08h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00

Au Centre Polyvalent.

Venez, nous serons heureux d'accueillir votre p'tit Loup.

Informations au 06.44.35.12.94

183 Grand Rue - 59138 PONT SUR SAMBRE

Compt-aps@orange.fr ou secret-aps@orange.fr

Consultation des nourrissons

La consultation des nourrissons se fait **dans les locaux de l'UTPAS** - 48 Avenue Joliot Curie à Aulnoye-Aymeries, sur rendez-vous **les 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 09h30 à 11h30.**

Contactez le 03.59.73.17.00 pour toute information complémentaire



Création d'un Conseil Municipal de Jeunes

**Tu as entre 11 et 14 ans,
tu es domicilié à Pont Sur Sambre ?**

Le Conseil Municipal te propose de t'investir auprès de la Commune en participant à la **création d'un conseil municipal des jeunes**.

Dès à présent, tu peux présenter ta candidature en Mairie jusqu'au 09 décembre 2022.

L'installation du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu mi-décembre 2022. Ce conseil municipal sera composé de 8 membres minimum. La durée du mandat sera de 2 ans.

L'objectif est de permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie démocratique locale.

Tout comme pour le conseil municipal, le Conseil Municipal des Jeunes pourra être force de proposition et accompagné les élus dans les projets.

Le Conseil Municipal des Jeunes :

- s'exprime sur les sujets qui concernent les enfants, les jeunes de la commune
- propose des projets et les mène jusqu'à leur réalisation
- participe de façon concrète à la vie culturelle, sociale, environnementale et sportive de la commune et propose des actions de communication et de citoyenneté
- est un outil d'initiation à la citoyenneté et de transmission des valeurs républicaines permettant aux jeunes de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs de citoyen.



Recensement citoyen

Tout jeune français de 16 ans (fille et garçon) doit se faire recenser auprès de sa Mairie.

Voici les démarches à réaliser :

Les jeunes doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile, **dès 16 ans**

Quelles pièces fournir à la Mairie ?

Pour effectuer le recensement citoyen, merci de vous munir **du livret de famille et de la carte d'identité**. La Mairie vous délivre alors une attestation de recensement.

Après avoir obtenu votre attestation de recensement, nous vous invitons à vous **créer un compte sur la plateforme dédiée au recensement citoyen : www.majdc.fr**.

Vous pourrez ainsi suivre en ligne, l'évolution de votre dossier, poser vos questions, télécharger votre convocation...

Vous serez ensuite convoqués pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Grâce à cette démarche effectuée dans les délais requis, vous serez inscrits d'office sur la liste électorale à votre majorité.

Bourse aux livres

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, une bourse aux livres a été organisée au sein de la médiathèque. Cet événement ayant rencontré un franc succès, il a été décidé de faire perdurer cette vente toute l'année. Retrouvez donc les ouvrages de la médiathèque retirés des collections à moindre coût : 0,50 € par livre de poche - **2 € pour 5 livres de poche / 1 € pour tous les autres livres - 4 € pour les 5.**



Exposition

Difficile de trouver plus emblématique que la sorcière en cette période d'Halloween. Mais que savons-nous du monde obscur du sorcier ? Des personnages iconographiques, des récits d'enfance ? Pas grand-chose en fait. Il va falloir y remédier ! C'est ce que vous proposera cette exposition qui se tiendra en nos murs à travers un balayage de mythes et légendes sur ces créatures magiques parfois bienveillantes et parfois maléfiques !

Tout un cheminement mystique et pédagogique vous attend. Et quoi de plus approprié pour se faire que de mettre à l'honneur toute la magie de l'univers de Harry Potter par des figurines, goodies, jeux de société, livres et maquettes ?

Venez ressentir la magie de cet événement **du 28 Octobre au 10 Novembre**. Enfourchez vos balais et faites vous dès à présent une laideur pour ce moment.



Horaires de fonctionnement :

Mardi, jeudi et vendredi : de 15h15 à 17h30

Mercredi, samedi : de 14h00 à 17h30

219 Grand Rue

593138 PONT SUR SAMBRE

03.27.62.76.15

mediatheque.pont@wanadoo.fr

Aide Sociale

Remise à niveau code de la Route

Ce jeudi 6 octobre 2022, une remise à niveau au code de la route a été proposée pour nos aînés, à l'auto-école JAMES.

Ce stage a été offert par le CCAS aux 10 participants.

A l'unanimité le groupe recommande ce stage et propose de réitérer cette remise à niveau chaque année. Un grand merci à Stéphane pour sa bonne humeur !



CCAS - Aide alimentaire

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal obligatoire ayant une personnalité juridique distincte : c'est-à-dire qu'il est géré par un conseil d'administration et possède un budget propre.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées et a des attributions obligatoires :

- ◇ procédure de domiciliation : le CCAS est tenu de procéder aux domiciliations des personnes sans domicile fixe.
- ◇ Instruction des demandes d'aide sociale légale et transmission des demandes à l'autorité compétente

Le CCAS ne peut intervenir qu'au bénéfice des personnes résidant dans la commune et que dans le cadre d'actions à caractère social, au moyen de prestations, d'actions spécifiques, ponctuelles ou durables.

L'action sociale du CCAS est menée grâce à la subvention versée par la commune.

Les moyens financiers de notre CCAS étant limités, **dorénavant les bons alimentaires seront délivrés uniquement après rendez-vous avec l'assistante sociale du secteur.**

Permanence Assistante Sociale

Une assistante sociale assure une permanence en Mairie, le mardi matin, uniquement sur rendez-vous.

Il convient de prendre rendez-vous préalablement, auprès de l'UTPAS au **03.59.73.17.00.**

Bus France Services

Pour vous aider dans vos démarches, le Bus France Services stationnera face au foyer d'accueil Francis Burillon :

- [le lundi 14 novembre 2022](#)
 - [Le lundi 12 décembre 2022](#)
 - [Le lundi 09 janvier 2023](#)
- de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.



Le **bus France Services** est le fruit d'un partenariat entre l'État et le Département. Il dessert une vingtaine de communes pour orienter et accompagner les habitants dans tous types de démarches administratives du quotidien : *Informations et Aides aux démarches pour les dossiers santé, famille, retraite, emploi, les déclarations de revenus, les difficultés juridiques, l'accueil et l'orientation des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.*

Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au 03.59.73.18.20 ou par courriel : avesnois.franceservices@lenord.fr

Aide administrative

Vous rencontrez un problème d'assurance suite à un sinistre ou autre,
Vous venez de perdre un proche et ne savez comment faire vos démarches,
Vous souhaitez des informations sur la retraite,
Vous avez une difficulté pour la constitution d'un dossier administratif,
Madame LEGER Roselyne, conseillère municipale, propose de vous rencontrer sur rendez-vous uniquement au **06.19.41.83.78**. N'hésitez pas à la contacter en toute confidentialité.

Permanences extérieures

En Mairie d'Aulnoye-Aymeries :

◆ Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales chaque vendredi sur rendez-vous de 09h à 12h

Tel : 0810 255 980

◆ Permanence de la CARSAT (service social) chaque lundi sur rendez-vous de 14h à 16h30

Tel 03.20.05.65.70

◆ Permanence de la CARSAT (Retraite) chaque mercredi sur rendez-vous

Tel : 3960

◆ Maison de la Justice et du Droit

Lundi, mardi, jeudi de 09h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 09h à 12h, le vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h.

Tel : 03.27.62.99.00

Commerces

Le Jardin des Piafs

Monsieur le Maire est allé à la rencontre de William SANDRAS, nouveau maraîcher à Pont-sur-Sambre, qui a commencé son activité en début d'année.

William vous accueille chaque jeudi de 16h à 19h et vous propose des légumes de saison cultivés de manière naturelle et respectueuse de l'environnement.

Nous aurons le plaisir de travailler avec Monsieur SANDRAS par l'intermédiaire du service restauration.

Plus de 50 variétés de légumes vous sont proposées.

Selon la saison et sur commande :

Panier à 15 €, composé de 7 légumes variés

Panier à 20 € composé de 9 légumes variés



**Le Jardin des Piafs - 57 Route de Berlaimont - 59138 PONT SUR SAMBRE
06.60.26.89.22**

Bucket's Burger

Monsieur et Madame HAMIDATOU vous accueillent au 213 Grand Rue à Pont-sur-Sambre pour déguster hamburgers, rolls et wraps sur place ou à emporter.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h30.

Informations au 07.81.99.17.67

Ce commerce va changer de look et d'enseigne en novembre et s'appellera : « L'EXTRRA »



Coccimarket

Monsieur et Madame LECOMPTE, gérants de la supérette COCCIMARKET, vont faire valoir prochainement leur droit à la retraite, après 13 années au service de la population pontoise.

Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement et leur implication et leur souhaitons une belle et heureuse retraite bien méritée.



Collecte des encombrants : nouvelles modalités

Depuis le 03 octobre, la CAMVS a modifié le dispositif de collecte des encombrants en mettant fin à la collecte en porte à porter à dates fixes. Vous avez maintenant 3 solutions :

◇ INDIGO

L'application mobile Indigo permet aux usagers d'échanger des biens et des services gratuitement par le biais d'une annonce en ligne.

Grâce à Indigo, il est possible de :

- ◇ donner des objets et des services près de chez vous
- ◇ Recevoir gratuitement des objets et des services de la communauté
- ◇ Aider les associations du territoire quand vous voulez et quand vous pouvez

L'application est disponible gratuitement dès maintenant : <https://indigo.world/fr/>

◇ LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Plus personnalisé, le service permet aujourd'hui aux usagers de prendre rendez-vous avec l'un des prestataires de l'Agglo. **La collecte est gratuite et illimitée.**

Pour notre commune, appelez **AGIIE**

Par téléphone au 06.72.79.21.55 ou 03.27.64.82.67

Par mail : service-encombrants@gessa.fr

Du lundi au vendredi : de 09h à 12h et de 13h30 à 16h (service et appels gratuits)

Attention, certains déchets ne seront pas ramassés : pneumatiques, déchets amiantifères (tôles fibrociment), carcasses de véhicules motorisés, gravats, produits de démolition de maçonneries de toutes natures, objets en verre, résidus liquides, pâteux, huileux ou matériaux explosifs, déchets verts, toxiques, radioactifs, anatomiques ou infectieux, déchets provenant d'activités professionnelles.

◇ L'APPORT EN DECHETTERIE

4 déchetteries jalonnent le territoire de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et sont ouvertes 7 jours sur 7. Elles accueillent gratuitement les usagers sur présentation d'un badge d'accès. Il est possible d'y déposer ses déchets dans la limite d'1m3 par jour :

- ◇ **Aulnoye-Aymeries** : Rue de la Fontaine
- ◇ **Jeumont** : 1256 Rue du Maréchal Leclerc
- ◇ **Maubeuge** : Les Prés de Saussoir
- ◇ **Saint Rémy du Nord** : Rue Germain Huftier

Horaires d'ouverture des déchetteries :

- ◇ **En hiver** (du 2 novembre au 30 avril) : du lundi au samedi de 8h à 17h45 et le dimanche de 9h à 11h45
- ◇ **En été** (du 1er mai au 31 octobre) : du lundi au samedi de 9h à 18h45 et le dimanche de 9h à 11h45

ATTENTION : l'accès à la déchetterie s'effectue sur présentation d'un badge.

Pour l'obtenir : rendez-vous au pôle accueil de l'Agglo au 18 rue du 145e Régime d'Infanterie ou sur le site internet : agglo-maubeugevaldesambre.fr, muni d'un justificatif de domicile récent et de la carte grise du véhicule.

Quelques rappels

Trottinette électrique, hoverboard, gyropode, ... comment bien circuler?

Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Pour garantir une circulation apaisée entre les différents usagers, les EDPM font l'objet d'une réglementation qui leur est propre. Il s'agit de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

Où et comment circuler ?

En agglomération :

- ◇ Obligation d'emprunter les bandes et pistes cyclables quand il y en a
- ◇ A défaut, autorisation de rouler seulement sur les voies limitées à 50km/h au moins
- ◇ Stationnement permis sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'assurer leur sécurité.

◇ **INTERDICTION DE ROULER SUR LES TROTTOIRS**

Hors agglomération :

- ◇ Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables.

Cas particulier : l'autorité investie du pouvoir de la circulation (mairie, préfecture, conseil départemental) peut autoriser localement la circulation sur d'autres voies. Elle peut aussi l'interdire sur les voies de circulation qui sont habituellement autorisées.

Les sanctions prévues.

Trois amendes forfaitaires sont applicables.

- ◇ Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager : 35 €
- ◇ Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM débridé : 135 €
- ◇ Conduite d'un EDPM non bridé par le constructeur à 25km/h : 1500 €



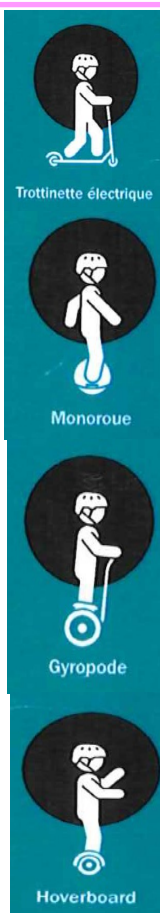
Et les engins sans moteur?

Trottinettes, skateboards et rollers non motorisés sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétonniers, à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers.

Un EDPM bien équipé

Tous les EDPM en circulation doivent répondre aux critères techniques de sécurité fixés par la réglementation. Depuis le 1er juillet 2020, tous les engins doivent posséder les équipements suivants :

- ◇ Système de freinage efficace
- ◇ Feux de position à l'avant et à l'arrière
- ◇ Catadioptrés (dispositif réfléchissant) à l'arrière de chaque côté
- ◇ Avertisseur sonore

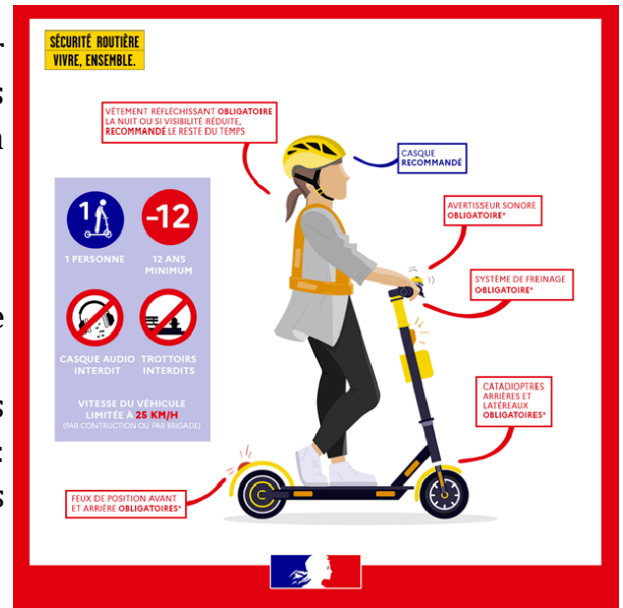


Faut-il souscrire une assurance?

Une assurance de responsabilité civile est obligatoire pour couvrir les éventuels dommages matériels ou corporels que l'utilisateur pourrait occasionner à un tiers avec son EDPM.

Conducteurs, adoptez le bon comportement

Les utilisateurs d'EDPM sont tenus d'adopter une conduite responsable assurant leur sécurité et celle des autres. Cela passe par le respect du code de la route en toutes circonstances et par un comportement prudent : anticipation des dangers, vitesse adaptée, respect des autres usagers ...



Ce qui est interdit :

- ◇ Transporter un ou plusieurs passagers : l'usage d'un EDPM est strictement individuel
- ◇ Transporter des marchandises
- ◇ Porter un casque audio, une oreillette ou un kit mains-libres. Le téléphone tenu en main est également interdit.
- ◇ Conduire sous l'emprise de l'alcool ou après usage de stupéfiants

Ce qui est obligatoire :

- ◇ Avoir au moins 12 ans pour conduire un EDPM
- ◇ Porter des vêtements ou équipements rétro réfléchissants la nuit ou si la visibilité est réduite : gilet haute visibilité, brassards ou sac à dos réfléchissant, etc
- ◇ Cas particulier : le port du casque, de vêtements/équipements rétro réfléchissants, d'un éclairage complémentaire et des feux de position allumés sur l'EDPM deviennent obligatoires en toutes circonstances quand l'autorité investie du pouvoir de la circulation a autorisé l'accès à des routes où la vitesse maximale est de 80km/h.

Ce qui est hautement recommandé :

- ◇ Porter un casque adapté et attaché : les modèles pour vélo urbain conviennent aux EDPM
- ◇ Porter des vêtements ou des accessoires rétro réfléchissants en toutes circonstances.



Tout EDPM en circulation doit être bridé à 25km/h maximum. Les propriétaires doivent donc se renseigner auprès du constructeur ou du revendeur pour faire modifier leur engin si nécessaire.

Vie Associative

Peinture sur soie

L'association vous invite à une démonstration artisanale de peinture sur soie : écharpes, foulard, coussins, tableaux, lampes, tous les mardis et jeudis de 14h30 à 18h00 à l'ancienne école des garçons.

Pour toute demande d'informations : contacter Madame LEGRAND Annie au 03.27.66.41.26



Danse&Co

L'association Danse&Co vous propose des cours de disco, Cha-cha, rumba, samba, salsa, valse, tango, quick step, bachata, jive, rock, paso.

Les cours sont assurés par un professeur diplômé.

Cours d'1h30 basé sur 2 danses, **les mercredis de 18h30 à 20h00** à la salle des fêtes de Pont-sur-Sambre.

Tarif : 290 € par couple pour l'année.

Les entraînements ont lieu les mercredis de 17h00 à 18h25

À la salle des fêtes de Pont sur Sambre

Tarif : 70 € par couple pour l'année (gratuit pour les couples prenant les cours)

Informations au 07.88.45.28.84 ou au 06.89.59.76.07



Les Sambriennes

Rendez-vous tous les mercredis de 18h30 à 19h30 (sauf vacances scolaires) à la salle des sports avec les Sambriennes. Notre sympathique équipe encadrée par nos deux animatrices, vous convie à les rejoindre pour un travail complet du corps dans la bonne humeur : échauffement, cardio, aérobic, renforcement musculaire, abdos-fessiers ... Renseignements au 03.27.39.05.45.



La belle époque

Plusieurs membres de la Belle Epoque Pontoise ont répondu présent à l'invitation de la Maison de Pays qui organisait une soirée dansante « des années 1940 à nos jours » le samedi 03 septembre 2022.

Nous vous proposons de nous retrouver à la soirée Téléthon du 02 décembre 2022.

Si vous souhaitez rejoindre la belle Epoque, merci de contacter le 03.27.66.59.57



La Maison de Pays

C'est avec grand plaisir que la Maison de Pays vous a ouvert les portes de la salle des fêtes ce samedi 3 septembre afin de fêter la libération de Pont-sur-Sambre et passer une agréable soirée en votre compagnie au son des musiques des années 40 à nos jours... Vous avez été nombreux à venir et nous vous en remercions. Vos retours ont fait chaud au cœur et nous motivent encore plus pour continuer notre action : culture et devoir de mémoire mais sans oublier le côté festif et convivial. Encore merci à ceux qui sont venus et ceux qui nous ont soutenus et aidés : nos bénévoles, les membres du musée et à notre DJ qui à mis l'ambiance. Mille mercis et à bientôt.

De nombreuses photos de la soirée vous attendent sur la page Facebook : Musée de la maison de pays et Tour du Guet



Fanfare

C'est la rentrée 2022-2023. Notre orchestre composé exclusivement de cuivres, saxophones et percussions souhaite se renforcer. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus parmi nous.

Nous associons également à notre phalange une batterie fanfare, prendre contact lors de nos manifestations et concerts.

Concert de Sainte Cécile : samedi 19 novembre 2022 à 18 heures à l'église Notre Dame de Quartes

Pont sur Sambre

Concert de St Cécile
De la fanfare Municipale



Avec la participation de la Batterie Fanfare des anciens pompiers de Pont sur Sambre



Le samedi 19 novembre à 18h

Sous la baguette de: Baudry G

ÉCOLE DE MUSIQUE
DE
PONT SUR SAMBRE

REJOIGNEZ-NOUS !

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES POSSIBLE
TOUT LES SAMEDIS DE 10H À 12H.
A PARTIR DU 10 SEPTEMBRE JUSQU'AU DÉBUT DES
VACANCES SCOLAIRES DU MOIS D'OCTOBRE.

A partir de 6/7 ans. RENSEIGNEMENTS À L'ADRESSE
ECOLEMUSIQUEPONT@GMAIL.COM

Rythme et révérence

L'association Rythme et Révérence vous propose des cours de danse (moderne, classique, de caractère) adaptés à tous.

Les cours ont lieu à l'étage du centre polyvalent, dans une salle spécialement aménagée pour la danse avec Marjorie, danseuse, éducatrice sportif, qui a accompagné des centaines d'enfants à développer leurs aptitudes physiques et leur confiance en eux.

Lundi

17h15 à 18h15 : de 4 à 7 ans
18h15 à 19h15 : de 7 à 11 ans
19h15 à 20h15 : adultes

Jeudi

17h30 à 19h00 : de 11 à 15 ans
19h00 à 20h00 : Nouveauté
Cours de remise en forme et de confiance en soi.

Vendredi

17h15 à 18h15 : de 4 à 7 ans
18h15 à 19h15 : de 7 à 11 ans
19h15 à 20h15 : dès 15 ans

Informations

06.19.99.31.05
marjorie@rythmeetreverence.fr
www.rythmeetreverence.fr

Profitez d'un cours d'essai gratuit !

Gala du 15 octobre 2022

Ce samedi 15 octobre, l'association de danse a investi de nouveau la scène du centre polyvalent, pour son gala de danse annuel après deux années d'annulation en raison de la crise sanitaire.

Quel plaisir de retrouver les danseurs et danseuses sur scène présenter leur spectacle sur le thème des super-héros.

Un magnifique spectacle très apprécié du public venu nombreux !



Association Rythme et Révérence avec Marjorie
Centre Polyvalent Pont/Sambre

les Cours de Danse :

Lundi
17H15 à 18H15 : De 4 à 7 ans
18H15 à 19H15 : De 7 à 11 ans
19H15 à 20H15 : Adultes

Jeudi
17H30 à 19H00 : De 11 à 15 ans

Nouveauté 2023
19H00 à 20H00 : pour toutes
Cours de Remise en forme et Confiance en Soi

Vendredi
17H15 à 18H15 : De 4 à 7 ans
18H15 à 19H15 : De 7 à 11 ans
19H15 à 20H15 : Dès 15 ans

Information : 06 19 99 31 05
marjorie@rythmeetreverence.fr
www.rythmeetreverence.fr



Modern
Classique
Caractère



STERIL CAT

Ses actions

L'automne pointe le bout de son nez et annonce la fin de l'année. Nous souhaitons remercier les magasins qui nous ont permis de faire des collectes tout au long de l'année. Merci également à toutes les familles d'accueil qui s'investissent physiquement mais également moralement. Merci à tous nos donateurs, sans qui nous ne pourrions pas fonctionner. Merci à la commune de Pont-sur-Sambre, la seule commune qui nous octroie une subvention.

Mais l'année n'est pas terminée, nous devons continuer nos actions et trouver des fonds pour nourrir nos protégés, penser à leur santé, leur mise en règle pour les accompagner vers un autre monde si cela est nécessaire.



Le 06 novembre 2022, Sténil'Cat sera présente à **Bachant** pour la **brocante en salle**, de 10h à 17h, à la salle polyvalente. N'hésitez pas à venir nous voir nous aurons pleins de trésors et de petites créations à vous proposer.

Son Noël

Comme l'année précédente, Sténil'Cat et ses petites fées vous attendent nombreux et nombreuses aux **MARCHES DE NOEL** de

- ◇ **LEVAL** : les **3 et 4 décembre 2022**, salle des sports
- ◇ **BACHANT** : les **10 et 11 décembre 2022**, salle des sports.

Nous avons créé, crocheté, tricoté, cousu, peint de magnifiques compositions qui sauront ravir petits et grands.

Tous les bénéfices seront reversés à nos vétérinaires que nous remercions mais nous pourrions également acheter du lait pour nos bébés à biberonner.



Ses besoins

Pour le moment, l'association peut compter sur une dizaine de **familles d'accueil**. Il nous en faudrait encore plus pour héberger tous les petits protégés de Sténil'Cat. Si vous souhaitez donner de votre temps pour une juste cause, si vous aimez les animaux et voulez les aider à trouver un foyer aimant, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter via Facebook ou par téléphone au 06.13.32.93.54.

L'association fournit l'alimentation et prend en charge tous les soins vétérinaires. Vous avez juste à leur donner de votre temps et de l'amour.

Nous avons besoin de vous !



Son utilité

Nous prônons la stérilisation car cela évite la prolifération mais également freine la propagation des maladies transmissibles par les rapports ou les blessures. Mais ne vous y trompez pas, cela ne concerne pas que les chats de la « rue ». Un chat de « particulier » court les mêmes risques. Pensez-y, les stériliser est également un acte d'amour envers votre chat.

De même, si vous pensez que cela coûte cher d'adopter en association plutôt que d'en trouver un gratuit sur certain site, adopter en association c'est aussi :

Trouver un chat qui vous correspond - l'assurance d'adopter un chat ayant bénéficié d'un suivi vétérinaire - adopter dans la légalité (selon la loi, les chats doivent être identifiés avant d'être cédés) - les frais d'adoption sont déductibles des impôts **N'hésitez pas à nous rejoindre !**

TELETHON

Dans le cadre du Téléthon, les associations et les bénévoles s'unissent et vous proposent un programme riche et diversifié. Voici le programme :

Samedi 29 octobre 2022

LOTO, organisé par l'association « Basket Pontois » pour le Téléthon

Ouverture des portes à 11h30 - Début des jeux à 13h00.

Bingo - Fétiche - Petite Restauration

Le carton 1 €

10 cartons achetés 3 gratuits - 20 cartons achetés 6 gratuits

Réservations au 06.24.28.21.82



Dimanche 13 novembre 2022

BROCANTE EN SALLE de 08h à 18h au Centre Polyvalent.

6 € la table de 3m

4 € la table de 2m

Maximum : 5m par réservation

Réservation obligatoire au 06.63.35.21.35 Paiement à la réservation.

Emplacement et restauration reversés au Téléthon



Vendredi 18 novembre 2022

Marche semi-nocturne : 10 KM

Edition spéciale Beaujolais Nouveau

1 verre de beaujolais offert au ravitaillement

◇ Départ libre de 18h à 20h : prévoir un éclairage

◇ Petite restauration - Buvette - Animation musicale - tombola - spectacle de danse

Informations et réservations au 06.19.59.73.48 - Tarif : 3 €



Samedi 26 novembre 2022

Vente dans les hameaux des objets (porte-clés, crayons,...) au profit du Téléthon

Vendredi 2 décembre 2022

Démonstration gymnique par les enfants de l'école maternelle, dès 9h30 à la salle des sports Louis Demade - salle Clément THIEULEUX

Spectacle de DANSES au Centre Polyvalent avec de nombreuses associations (Rythme et Révérence, la Belle Epoque, Colt Country Dancers, Danse&Co, Street Dance,...) - Entrée : 2€

Samedi 3 décembre 2022

Tournoi de **Football** le matin

Vente en porte à porte des objets du Téléthon

REPAS DANSANT le soir au Centre Polyvalent - Couscous : 18 €

Informations et réservations au : 06.63.35.21.35 06.99.20.29.81



COUPE DU MONDE

La Municipalité, en partenariat avec le Club de Football Pontois, vous propose de participer à la **retransmission du match de la Coupe du Monde :**

France - Australie,
le 22 Novembre 2022
au Centre Polyvalent.

Ouverture de portes à 19h30
Entrée gratuite
Buvette et petite restauration sur place

FRANCE VS AUSTRALIE

Buvette et petite restauration sur place

Entrée gratuite ouverture des portes 19h30

Retransmission Match

COUPE DU MONDE

Mardi 22 Novembre 2022 à 20h00
Centre Polyvalent

Logos: Club de Football Pontois, Les Dragons Pont-sur-Sambre, FIFA WORLD CUP Qatar 2022

HALLOWEEN DE L'APE

L'APE organise un défilé dans les rues de Pont-sur-Sambre pour Halloween, **le lundi 31 octobre 2022 de 16h00 à 18h00.** Rendez-vous dans le hall du Centre Polyvalent à 16h00 pour les enfants souhaitant participer. Attention tous les enfants doivent être accompagnés

Pontois, Pontoises, si vous souhaitez participer à la distribution de bonbons, nous vous invitons à mettre en évidence cette citrouille sur votre boîte aux lettres, ou votre porte ou fenêtre.



Etat Civil 2022

Mariages



Abigaël ROUSSEAU et Christopher BLEHAUT	Le 16 avril 2022
Laura MIDOUX et Jérémi DERPION	Le 18 juin 2022
Laetitia CARPENTIER et Stéphane MAZZOCCO	Le 06 août 2022
Christelle FROMONT et Guillaume LEMAITRE	Le 13 août 2022
Fabienne DAUBARD et Jean-Claude MICHEL	Le 02 septembre 2022
Stéphanie LEROY et Yoan WARNIER	Le 03 septembre 2022
Zahra AIT BAHA et Akim QUEMBAS	Le 15 octobre 2022

Décès



Noëlla FLORENT ANDREU	11 Janvier 2022	Gélindo MARIN	23 mai 2022
Daniel LECLERCQ	16 Janvier 2022	Jacques BREHON	24 mai 2022
René WIOT	3 Février 2022	Viviane LECOQ	05 juillet 2022
Annie LEMAIRE RAVIART	17 février 2022	Hervé DE MEYER	17 juillet 2022
Monique LEFEVRE FREHAUT	18 février 2022	Paulette SOTTIAUX WIENECKE	28 septembre 2022
Gloria COSTA AZEVEDO	13 avril 2022	Didier MABYRE	28 septembre 2022

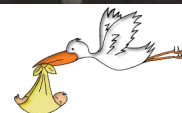
Nous avons une pensée particulière pour la famille de Monsieur DUPONT Michel décédé le 4 octobre 2022.

Monsieur DUPONT a toujours été très investi au sein du Conseil Municipal lors de ces différents mandats : Adjoint de 1989 à 2001, puis de 2008 à 2012 et conseiller municipal de 2012 à 2020, ainsi que dans la vie associative notamment à la Belle Epoque Pontoise et au Comité de Bienfaisance Fraternelle pour l'organisation de la Mi-Carême.

Nous présentons nos sincères condoléances à son entourage.



Naissance



Alba BALLIGAND	2 janvier 2022	BRACHOT LESCAILLEZ Ambre	10 Mai 2022
Livio LARGILLET	7 janvier 2022	PINCEMIN Gabriel	2 Juin 2022
Oma DUFRANNE	17 janvier 2022	Leny URBANIAK	21 Juillet 2022
Elia DUFRANNE	17 Janvier 2022	Danaël LOISELET	24 juillet 2022
Ylona MORTELETTE	14 Février 2022	Mylan WALLERAND	24 Juillet 2022
Léna BELOT	23 Février 2022	Eren BUISSET	28 Août 2022
Charlie FOUQUET	24 Février 2022	Marlon BOILET	16 septembre 2022
Alice DEHOUX	14 Mars 2022	Livy PEROT	20 Septembre 2022
CAVALERI LAYGNEZ Rafaël	18 Mars 2022		

Fêtes de fin d'année



Dates à retenir :

Mercredi 14 décembre	Le goûter de Noël des nourrissons et des enfants du CCAS aura lieu le mercredi 14 décembre 2022 de 15h à 17h. Gâteaux, chocolat chaud et jus d'orange seront proposés aux participants. Des activités sont également prévues : photomaton, sculpteur de ballons, clown et les enfants auront une visite surprise avec distribution d'un cadeau ! (inscription obligatoire)
Samedi 17 décembre	La distribution des colis des aînés et des boîtes de chocolats aux personnes en situation de handicap (enfants et adultes) aura lieu le samedi 17 décembre 2022 entre 9h et 13h30 par les membres du conseil municipal.



Conditions à remplir, pièces à fournir :

Pour les nourrissons	Si votre enfant est né entre le 25 novembre 2021 et le 25 novembre 2022 merci de vous faire connaître en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile , avant le 1er décembre 2022
Pour les enfants du CCAS de moins de 12 ans	Votre enfant à moins de 12 ans et vous bénéficiez du RSA « sans prime d'activité » ou RSA « majoré », merci de vous faire connaître en Mairie avant le 19 novembre 2022. Justificatifs à fournir : attestation CAF et Livret de famille
Pour les enfants en situation de handicap	Pour les enfants en situation de handicap entre 6 et 12 ans scolarisés en école spécialisée, merci de fournir un justificatif de l'école. Pour les enfants entre 12 et 18 ans, merci de fournir en mairie une copie de la carte d'invalidité ou de la notification AEH au plus tard pour le 19 novembre 2022
Pour les adultes en situation de handicap	Merci de fournir en Mairie avant le 19 novembre 2022 , un justificatif de la CAF portant mention de l'allocation adulte handicapé.
Pour les plus de 65 ans	Si vous avez reçu votre colis en 2021 et vous avez été invité(e) au banquet des aînés de septembre 2022, vous n'avez aucune démarche à faire. . Si vous avez eu 65 ans en 2022 ou vous avez plus de 65 ans et vous avez emménagé à Pont-sur-Sambre en 2022 , il suffit de vous inscrire en mairie avant le 19 novembre 2022 en présentant votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Le parc de l'avesnois recherche des agriculteurs ou propriétaires fonciers ayant des projets de plantations sur terrains agricoles.



Le Parc de l'Avesnois recherche des agriculteurs ou propriétaires fonciers, qui ont des projets de plantations sur terrains agricoles



Le bocage est reconnu pour ses paysages et son rôle en faveur de l'environnement. Grâce à son réseau de haies et d'arbres, il rend aussi de nombreux services aux agriculteurs. **Les Haies sont des milieux riches en espèces végétales et offrent une importante variété de lieux de refuges, d'habitats et de nourrissages pour une faune sauvage.** Elles peuvent aussi servir d'abris naturels pour le troupeau, protéger les parcelles des intempéries et constituent une énergie renouvelable pouvant être valorisée sur la ferme. De plus, les haies représentent une véritable ressource fourragère appréciée par les bovins durant toute la saison de pâturage et plus particulièrement en période de sécheresse.

Vous êtes agriculteur ou propriétaire foncier et souhaitez planter des haies et/ou des arbres sur vos parcelles, le Parc naturel régional de l'Avesnois peut vous accompagner !

Le Parc de l'Avesnois vous propose :

- **Un accompagnement technique** : pour le choix des essences, les préconisations techniques relatives à la plantation et la localisation des plantations ce qui conditionne la reprise et le bon développement des végétaux. Le Parc vous propose une visite sur le terrain pour vous donner des préconisations.

- **La recherche de financement** : des fonds privés ou publics peuvent être mobilisés pour financer les plantations sur terrain agricole. Le Parc vous accompagne pour réaliser les démarches administratives.

Exemple de financement : Le « Fonds pour l'Arbre » dans le cadre du programme « Plantons en France » permet de financer l'achat des arbustes et des protections lapins. Grâce à ce dispositif, vous pouvez concrétiser votre projet de plantation dès la première année.

- **La mise en œuvre du projet** : Le Parc travaille en partenariat avec des écoles, des associations et des centres de formation dans le but **d'organiser des chantiers de plantation**. Un chantier de plantation est proposé lorsque la plantation concerne plus de 300 mètres de haies ou plus de 50 arbres sous réserve de la disponibilité des écoles.

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez le Parc naturel régional de l'Avesnois

Monsieur MARACHE 03 27 77 52 63 stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com

Monsieur TRANNOY 03 27 84 65 91 jeremy.trannoy@parc-naturel-avesnois.com

Informations Pratiques

Carte Nationale d'identité et Passeport Biométrique

Renseignements préalables avant toute demande :

Durée de validité : Carte nationale d'identité : 15 ans pour les majeurs / 10 ans pour les mineurs

Passeport : 10 ans pour les majeurs / 5 ans pour les mineurs

Où faire la demande : dans l'une des mairies équipées du dispositif , à savoir :

Mairie d'Aulnoye-Aymeries : 03.27.53.63.74

Mairie de Bavay : 03.27.63.06.74

Mairie d'Avesnes sur Helpe : 03.27.56.57.58

Mairie de Gommegnies : 03.27.49.91.78

Mairie de Landrecies : 03.27.77.52.52

Mairie de Maubeuge : 03.27.53.75.30



Préparer votre demande : vous avez la possibilité de préparer votre demande de carte nationale d'identité ou de de passeport avec la « pré-demande en ligne ». Compléter toutes les informations sur le site ants.gouv.fr . Conservez le numéro qui vous sera communiqué avant de vous rendre en mairie.

Remise de la nouvelle CNI ou du nouveau passeport : ces documents doivent être retirés personnellement au lieu du dépôt de dossier, dans un délai de trois mois.

Présence obligatoire du demandeur (un mineur doit être accompagné d'un représentant légal)

Liste des pièces

IDENTITÉ	Acte de naissance de moins de 3 mois si votre pièce d'identité est périmée depuis plus de 2 ans. Carte Nationale d'identité et/ou ancien passeport Pour les enfants mineurs : le livret de famille, la pièce d'identité de l'un des 2 parents En cas de séparation ou divorce : jugement de garde
PHOTO	Une photo d'identité au format 35x45mm en couleur récente (-de 6 mois) sur fond clair.
TIMBRES	Passeport : 86 € adulte / 42 € mineur de + de 15 ans / 17 € mineur de - de 15 ans Carte nationale d'identité (si perte ou vol) : 25 € Vous pouvez les trouver sous la forme dématérialisée sur le site : https://timbres.impots.gouv.fr au Trésor Public, ou chez un buraliste
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	Un justificatif de domicile RÉCENT et ORIGINAL : facture EDF/GDF, eau, téléphone Pour les personnes hébergées et les enfants majeurs hébergés : une attestation d'hébergement depuis plus de 3 mois, la pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile.
DEMANDES DE RENOUVELLEMENT	Ramener l'ancienne carte nationale d'identité et/ou l'ancien passeport En cas de vol : fournir la déclaration de vol (faite au commissariat de police) En cas de perte : la déclaration de perte se fait en mairie.

La Mairie à votre service

Ouverture du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h00
Et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 09h00 à 12h00

Tel : 03.27.67.22.22
Fax : 03.27.67.47.31
e-mail : mairie.pontsursambre@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations municipales :

- ◆ sur notre site internet : www.pont-sur-sambre.fr
- ◆ et sur notre page Facebook : [Ville de Pont sur Sambre](#)

FERMETURE DES SERVICES PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

⇒ La médiathèque sera fermée :

Le samedi 12 novembre 2022
Du vendredi 23 décembre au mardi 27 décembre inclus
Du jeudi 29 décembre au mardi 3 janvier 2023 inclus

⇒ La mairie sera fermée :

Le samedi 12 novembre 2022
Le vendredi 23 décembre, le samedi 24 décembre
Le vendredi 30 décembre, le samedi 31 décembre

⇒ Le service de portage à domicile des repas aux personnes âgées sera fermé :

Le vendredi 23 décembre
le vendredi 30 décembre 2022

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

CEREMONIE DES VŒUX 2023

Nous vous convions à la cérémonie des vœux, qui se déroulera le **mardi 10 janvier 2023 à 18h30** au Centre Polyvalent